



Assurance vie souscrit par ma mere

Par **benedicteroseline**, le **10/07/2014** à **15:40**

Bonjour

Je vous écris car il y a quelques années j'ai perdu ma mère suite à une longue maladie. Elle avait souscrit une assurance vie où figurait en bénéficiaires le nom de ma sœur jumelle, de mon père et de moi avec des pourcentages d'attribution différents.

Depuis je n'ai jamais perçu d'argent, et un beau jour j'ai reçu une lettre disant que ma mère avait interrompu son assurance vie chose qui m'étonne vraiment car jusqu'au bout avant que ma mère ne décède, elle m'a assurée toujours payer cette assurance vie.

Que dois-je faire car je suis un peu perdu

Merci pour vos conseils

Par **Legalacte**, le **10/07/2014** à **18:40**

Bonjour,

Vous devez vous renseigner auprès de la banque ou de l'organisme où votre mère a souscrit cette assurance vie.